Emploi partagé : création du collectif France GE

mardi 15 janvier 2019, par lpe

Pour la première fois en France, les groupements d'employeurs s'unissent pour porter le concept du temps partagé auprès des instances professionnelles, institutionnelles et gouvernementales en créant le collectif France GE.

Les groupements d'employeurs (GE) sont des outils novateurs et précurseurs qui s'inscrivent dans le sens de l'histoire. Tiers employeurs, ils ont su en accord avec le législateur s'adapter aux spécificités de l'environnement socio-économique et sectoriel de leur territoire. Œuvrant le plus souvent dans la discrétion, les GE ont une excellente connaissance des besoins en compétences des entreprises, tant technique que comportementale. De plus ils ont une approche collective de l'emploi visant à enrichir et développer les compétences, participant à l'amélioration de l'attractivité de leurs territoires.
Au moment où salariés et employeurs recherchent des formes souples et évolutives de relations, le travail à temps partagé est une façon moderne de travailler, permettant la gestion de formes d'emplois discontinus et un cadre de protection sociale adaptée.
De plus l'évolution des relations de travail invite à plus d'agilité, à penser autrement, à réfléchir collectif, à construire à plusieurs ce qu'individuellement nous ne sommes pas toujours en capacité de réaliser.

C'est pourquoi la FNGEAR (Fédération Nationale des groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux), la FNPSL (Fédération Nationale des Professions Sport et Loisirs) et le SNGE (Syndicat National des Groupements d'Employeurs) ont décidé de créer le collectif France GE pour devenir un interlocuteur légitime des pouvoirs publics et être en mesure de proposer et d'évaluer des pistes d'actions pour développer, de façon conséquente, l'emploi partagé.
LA FNGEAR, la FNPSL et le SNGE représentent aujourd'hui 32000 emplois à temps partagé, plus de 4000 groupements d'employeurs, c'est à dire plus de 80% des GE.
Ils se tiennent grâce à France GE à la disposition de ceux qui souhaitent le développement du temps partagé et des GE.

Contacts :
11 rue de la Baume 75008 Paris
01 70 82 19 81
contact@francege.fr